



Comité des fêtes de Sailhan

"Es de Sailho"

Mairie

65170 Sailhan

Ass. N° : W652000336

esdesailho@gmail.com

Contact : Marcel : 06 44 11 48 12

Sailhan le 29 janvier 2022

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'association Es de Sailho a tenu son **Assemblée Générale Ordinaire** le :

samedi 29 janvier 2022 à 20h

à la mairie de Sailhan.

Ont été convoqués par mail et courrier :

Tous les adhérents.

Ont été invités par mail et courrier :

Tous les sympathisants et les sailhannais.

Ordre du jour :

Présentation et vote du rapport moral 2021 (Marcel).

Présentation et vote du rapport financier 2021 (Marie-Christine).

Vie de l'association.

Adhérents.

Election d'un nouveau bureau.

Propositions d'animation pour 2022

Médiathèque

Transhumance

Tour de France

Débaltou

Fête

Autres

Questions diverses.

La réunion commence à 20 h 15.

Il y a 9 personnes présentes et 15 procurations. Le nombre de membres ayant droit de vote est de 48.

Le quorum est donc de 50 % et permet de valider les votes de cette assemblée.

Marcel après avoir remercié les présents propose de traiter l'ordre du jour tels que proposé dans les convocations.

Rapport moral 2021 .

Le rapport moral est présenté.

Il est soumis au vote:

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté.

Rapport financier 2021 .

Le bilan financier 2021 est présenté.

Il est soumis au vote:

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté.

Le projet financier prévisionnel 2022 est présenté.

Il est soumis au vote:

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté.

Vie de l'association.

Réunions du Bureau :

Le bureau de l'association et les membres des commissions se réunissent régulièrement pour affiner le fonctionnement de l'association.

Les CR sont publics et diffusés à tous les adhérents et accessible sur le portail de la commune, page associations.

Réunions de préparation des activités.

Avant toutes activités une réunion spécifique est programmée.

Formation :

Marcel a suivi un stage pour la médiathèque. ' (1 jour passé à Tarbes et 4 journées à venir en local).

Banque.

La mise à jour du compte chèque postal a été plus que laborieuse. A ce jour tout semble en ordre.

Cette année l'association changera de compte. Le crédit agricole a été retenu. Marcel et Marie-Christine prépareront le dossier. Marcel et Marie-Christine auront la signature du compte.

Cette proposition est mise au vote de l'assemblée :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Elle est adoptée.

Demande de subvention

Une subvention de 2200 € sera demandée à la commune pour permettre le déroulement de la fête locale.

Il sera aussi demandé l'intégration du fond financier « Au Fournil » suite à la dissolution de l'association. Le montant de ce fond est de 3000 € .

Ce fond est réservé prioritairement au fonctionnement de la médiathèque.

En 2021 500€ ont été avancé par l'association pour l'achat de livres, 1100 € sont prévus en 2022.

Revue de presse

Lorsque des journaux parlent du village ces articles sont envoyés aux adhérents pour info.

N'hésitez pas à me signaler ces cas.

Matériels :

L'association a acheté un piano de cuisson en cours de remise à niveau (changement de version de gaz). Le lot comportait aussi une table inox avec évier et robinet et une hotte. Ce matériel professionnel fait partie de l'équipement futur d'un local technique dédié.

Une guirlande lumineuse à led de 50 m recoupable a été achetée. A tester et voir si un complément est nécessaire.

Un congélateur armoire sera donné par un adhérent.

Il faut aussi noter que la commune a acheté en 2020 et 2021 25 tables de très bonne qualité ainsi que trois chariots de transport qui nous permettront un plus grand confort pour nos manifestations.

L'aménagement futur de la place de l'école et du préau a été évoqué. Es de Sailho apportera tout son soutien à la commune pour ce projet.

Pour la saison estivale (de juin à septembre) l'association souhaite que le préau soit fermé afin de laisser tout le matériel à l'abri et éviter les manutentions.

Médiathèque.

Le projet de règlement du fonctionnement de la médiathèque été proposé. Il est approuvé à l'unanimité et prend effet à ce jour.

Es de Sailho a participé à l'élaboration de la convention entre le département et la commune. Ce document n'est pas encore signé.

Adhérents.

A ce jour l'association compte 52 adhérents dont 4 enfants.

Sont adhérents toutes les personnes ayant renvoyé le bulletin d'inscription, rempli et signé. Ce document est disponible à la mairie mais aussi en version informatique sur le site de la mairie, page « associations ». L'adhésion est gratuite et valable 5 ans.

Election d'un nouveau bureau :

Se présente pour la nouvelle saison :

Marcel au poste de président :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Jeannot au poste de vice-président :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Rosa au poste de secrétaire :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Pierrot au poste de secrétaire adjoint :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Marie-Christine au poste de trésorière :
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Roselyne au poste de trésorière-adjointe :
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Le bureau est donc reconduit dans les mêmes conditions.
Dans ce cas une déclaration à la sous-préfecture n'est pas nécessaire.

Propositions d'actions ou d'animations pour 2022

Médiathèque :

La médiathèque est ouverte le mercredi de 16h30 à 18h 30 et sur rendez-vous le samedi.
6 permanenciers assurent les ouvertures.
Des animations jeu pourront être programmées, calendrier à venir. (action Renée).

Transhumance ou estives :

On pourrait cette année renouer avec la tradition en partenariat avec Saint-Lary.
L'idée est lancée. Nous aurons plus d'infos suite à la réunion du groupement pastoral qui devrait se dérouler mi-février. La date serait fin mai début juin.
Affaire à suivre.

Tour de France :

Cette année il traverse notre village dans le sens montant.
C'est le **mercredi 20 juillet**, étape Saint Gaudens-Peyragudes.
Es de Sailho organisera une journée avec à priori repas de midi, buvette et projection vidéo sur grand écran.
Il est évoqué de penser d'ors et déjà à la décoration du village sur le thème du cyclisme.
la médiathèque pourrait présenter un kit livres sur le vélo.
A vos idées !

Débalto :

Il sera reconduit le dimanche 24 juillet 2022 dans les mêmes conditions que les années précédentes. Un effort doit être fait sur la signalisation.

Fête locale :

La fête locale est fixée au 13 et 14 août.
A priori nous devrions retrouver le format habituel avec bal le samedi et animations le dimanche et éventuellement un repas le dimanche soir.
Hors réunion : Marie-Christine a pu contacter Podium sky light. Il nous transmet un devis.

Autres :

La section danse reste en sommeil.

Une proposition est faite pour organiser un apéritif dînatoire dès les premiers beaux jours et avant la transhumance afin de lancer ensemble le début des activités estivales.

Fin septembre nous pourrions relancer la fête des associations au moulin.

Questions diverses :

Pas de questions.

La séance est levée à 21 h 30.

Le président :
Marcel Soulé-Artouzoul

Le vice président :
Jean-Michel Maria

Diffusion :
Tous les adhérents.
Portail commune de Sailhan.